

DIS-MOI COMBIEN TU GAGNES, JE TE DIRAI COMMENT TU ÉPARGNES !

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
MARS 2022

L'EFFORT D'ÉPARGNE INÉGALEMENT RÉPARTI	2
PRÈS DE NEUF FRANÇAIS SUR DIX A UN PATRIMOINE FINANCIER	3
Les livrets défiscalisés, une voie de passage obligée	3
les livrets bancaires, des placements réservés aux hauts revenus	4
l'épargne logement, un produit des classes moyennes supérieures	5
l'assurance vie, un produit d'épargne à large spectre	6
l'épargne retraite souscrit par les ménages les plus aisés	7
les valeurs mobilières possédées par les ménages les plus aisés	8
LE PATRIMOINE, UNE RÉPARTITION INÉGALE	11

Dis-moi combien tu gagnes, je te dirai comment tu épargnes !

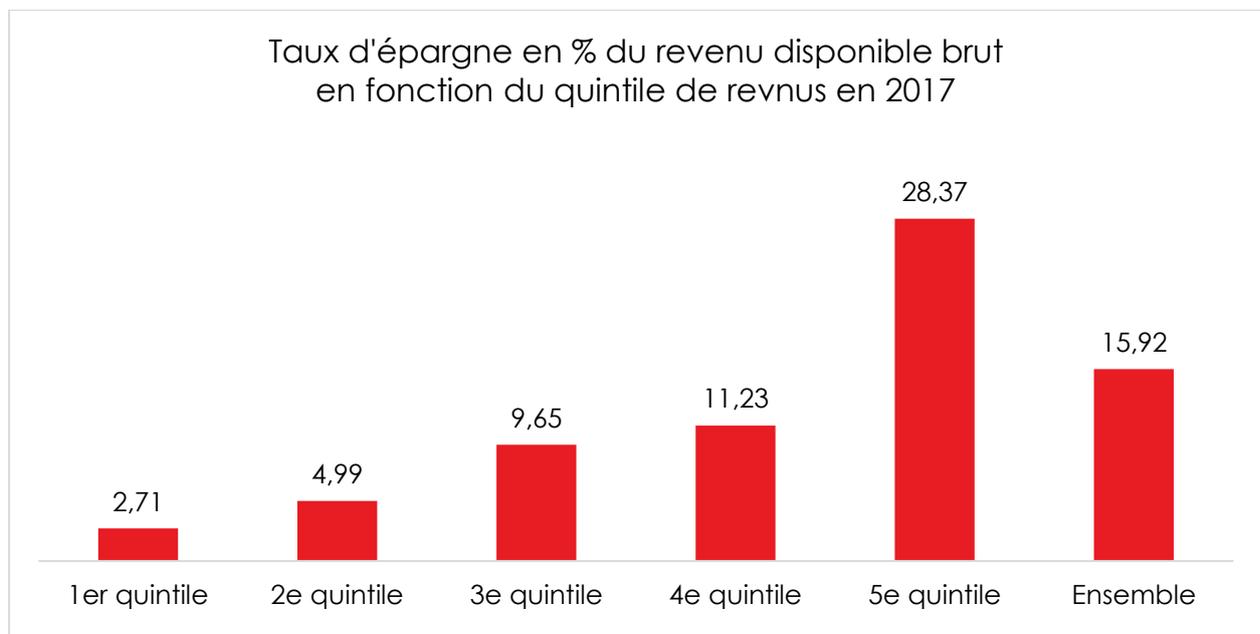
PAR PHILIPPE CREVEL, DIRECTEUR DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Les capacités d'épargne dépendent du niveau de revenus. Par ailleurs, en fonction de ce dernier, les comportements diffèrent. Si le Livret A, par son ample diffusion, se retrouve au sein de tous les ménages, il n'en est pas de même pour les actions.

L'EFFORT D'ÉPARGNE INÉGALEMENT RÉPARTI

Sans surprise, les 20 % des ménages ayant les revenus les plus élevés sont

les principaux épargnants. Leur taux d'épargne dépassait, en 2017, 28 %. Ce sont ces ménages qui, durant la crise sanitaire, ont constitué une grande partie de la cagnotte covid. Cette dernière a dépassé 150 milliards d'euros. Ils épargnent près de 10 fois plus que les ménages du premier quintile, près deux fois plus que la moyenne et trois fois plus que le quintile qui les précède.

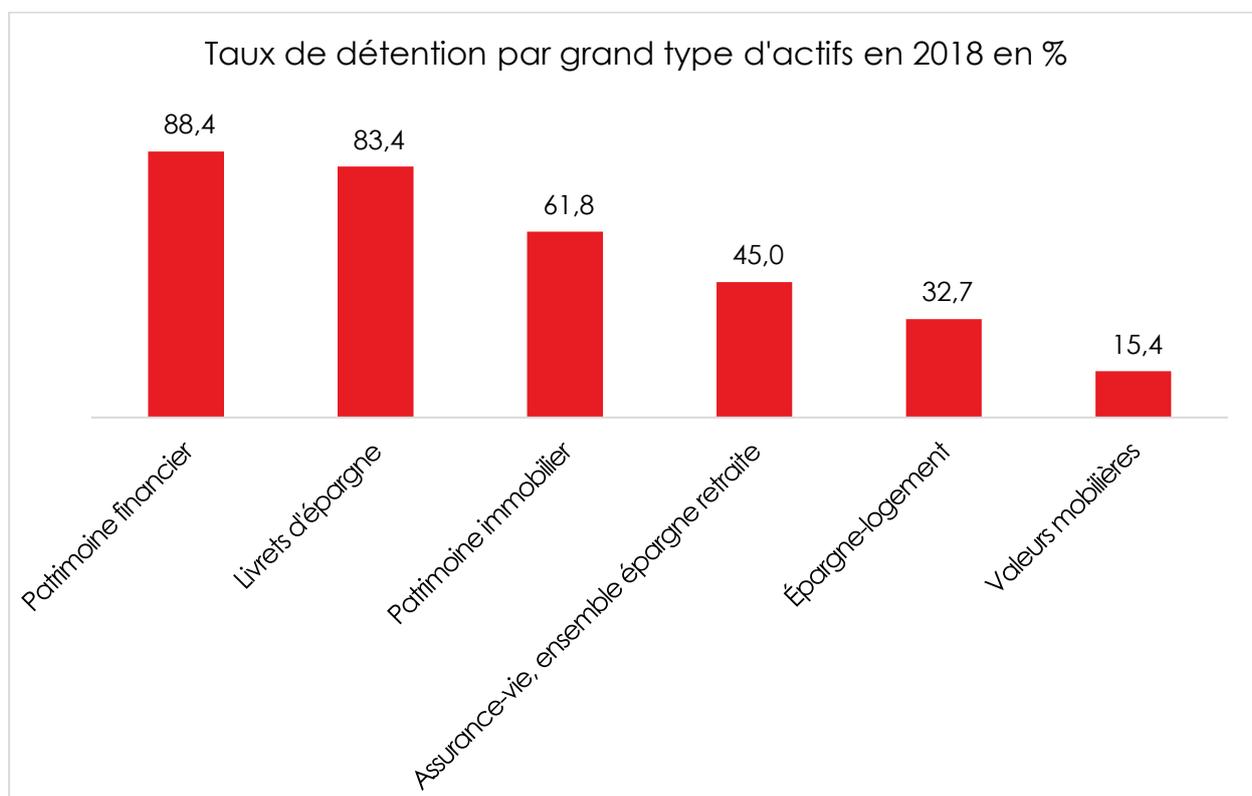


Cercle de l'Épargne – données INSEE

PRÈS DE NEUF FRANÇAIS SUR DIX A UN PATRIMOINE FINANCIER

Début 2018, la moitié des ménages vivant en France déclarait, selon l'INSEE, un patrimoine brut supérieur à 163 100 euros. Ces ménages détenaient 92 % de la masse totale de patrimoine brut. 88 % des Français disposent d'un patrimoine financier. La possession d'un livret (Livret A, LDDS, LEP, Livret Jeune, livrets

bancaires) est quasi généralisée au sein de la population (83 %). 62 % déclarent posséder un patrimoine immobilier (résidence principale, résidence secondaire, investissement immobilier locatif, terrains). En revanche, seulement 15 % de la population possède des valeurs mobilières. L'assurance est détenue par 45 % des ménages.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

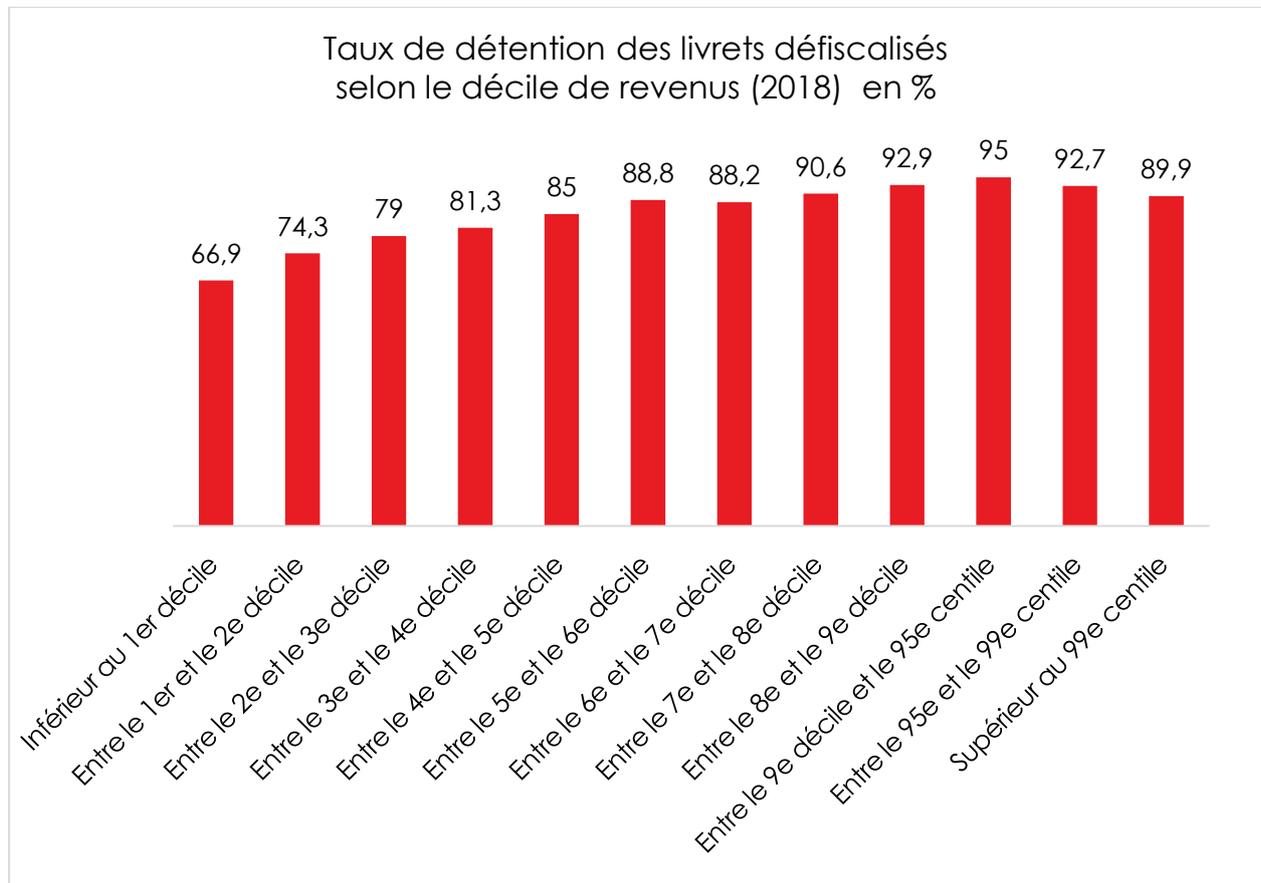
LES LIVRETS DÉFISCALISÉS, UNE VOIE DE PASSAGE OBLIGÉE

Le taux de possession des livrets défiscalisés progresse en fonction des revenus jusqu'au 9^e décile. Le taux

atteint 95 % contre 66 % pour les 10 % des ménages les plus modestes. Le taux est de près de 90 % pour les ménages du 6^e décile. Pour le dernier décile, les personnes les plus aisées, se situant parmi les 5 % les plus aisés

sont moins détentrices de produits d'épargne réglementés qui sont plafonnés. Néanmoins, le taux de détention demeure élevé prouvant

que ces produits constituent une base incontournable pour tous les Français.

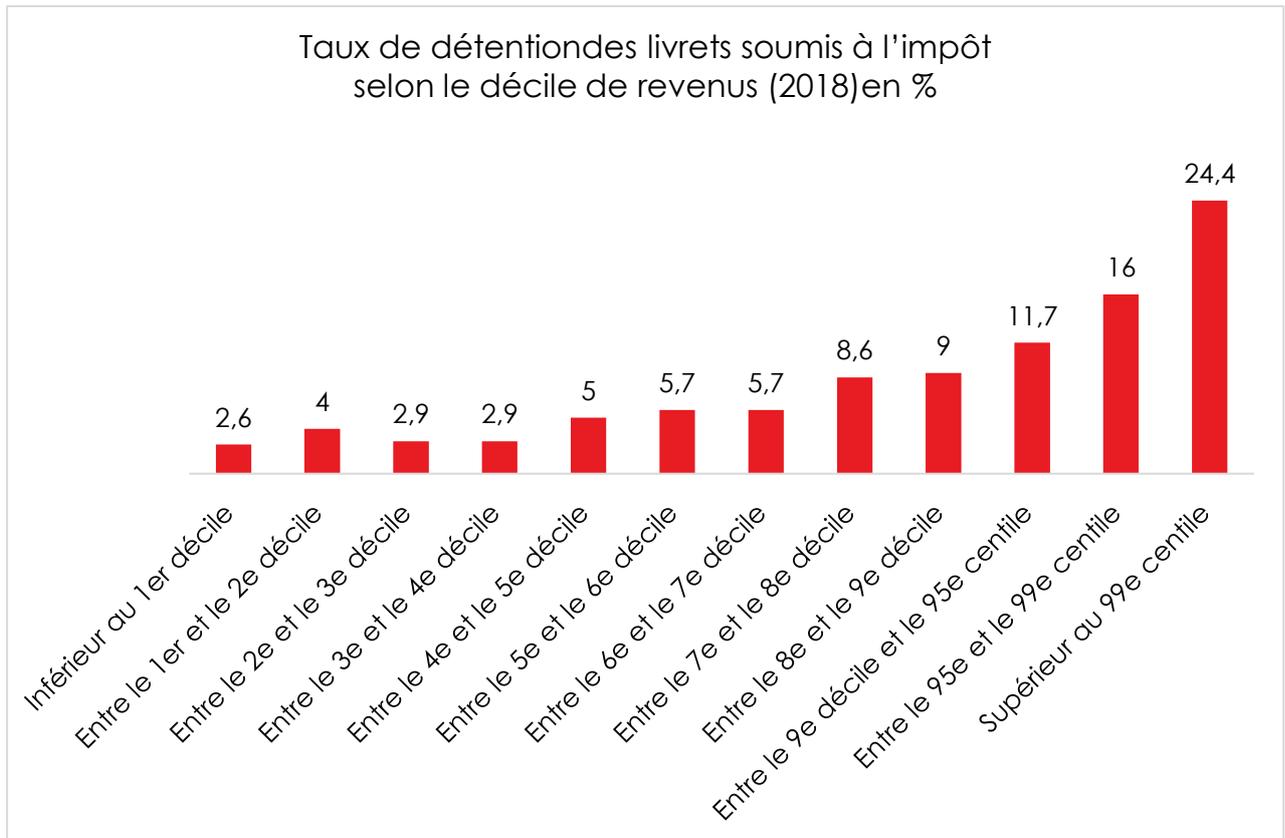


Cercle de l'Épargne – données INSEE

LES LIVRETS BANCAIRES, DES PLACEMENTS RÉSERVÉS AUX HAUTS REVENUS

Les livrets bancaires sont souscrits par les épargnants ayant saturé leurs livrets d'épargne réglementés. Il est de ce fait logique que les ménages les plus aisés aient les taux de

détention les plus élevés. Le taux de détention atteint près de 25 % pour le 1 % des ménages les plus riches en revenus contre 2,6 % chez les 10 % les plus modestes. Il ne décolle que pour les 20 % des ménages les plus aisés.

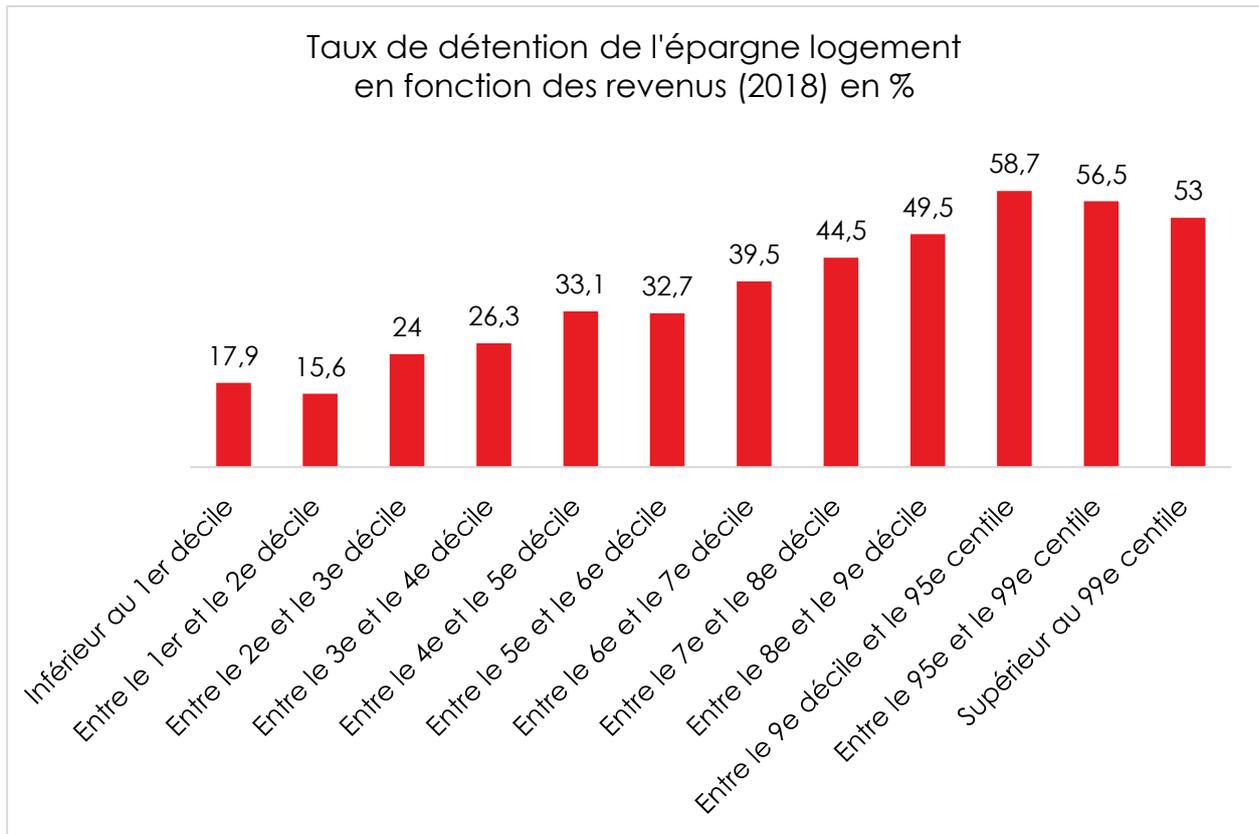


Cercle de l'Épargne – données INSEE

L'ÉPARGNE LOGEMENT, UN PRODUIT DES CLASSES MOYENNES SUPÉRIEURES

Si un tiers des ménages disposent d'un produit d'épargne logement (Plan d'Épargne Logement ou Compte d'Épargne Logement), cette proportion dépasse 40 % pour les 40 % les mieux dotés en revenus.

Le PEL a, durant des années, attiré à la fois les ménages souhaitant acquérir un bien immobilier et ceux à la recherche d'un placement plus rémunérateur que le Livret A. Le changement du régime fiscal en 2018 de ce produit a conduit à sa désaffectation par les ménages des classes moyennes.

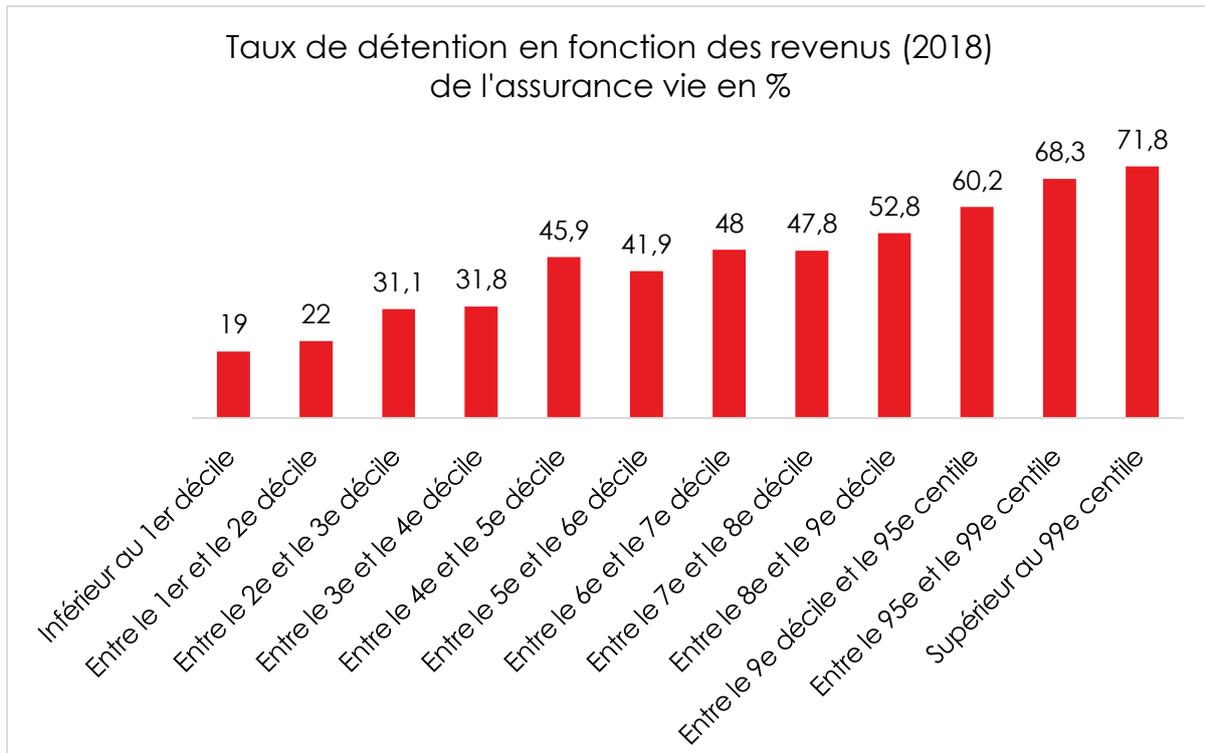


Cercle de l'Épargne – données INSEE

L'ASSURANCE VIE, UN PRODUIT D'ÉPARGNE À LARGE SPECTRE

En moyenne 45 % des ménages français disposent d'au moins un contrat d'assurance vie. Ce taux atteint 72 % parmi les 1 % les plus riches. De nombreux ménages modestes en ont également souscrit un. Le taux est de 20 % pour ceux figurant parmi les 20 % les plus modestes. La large diffusion de

l'assurance vie lui permet d'asseoir, en volume, son rôle de premier produit d'épargne des ménages avec plus de 1880 milliards d'euros d'encours. Bénéficiant d'une fiscalité incitative, d'une garantie en capital avec les fonds euros, d'une possibilité d'accéder à des produits de marché à fort rendement, l'assurance vie a les faveurs d'un large public pouvant avoir des objectifs différents.

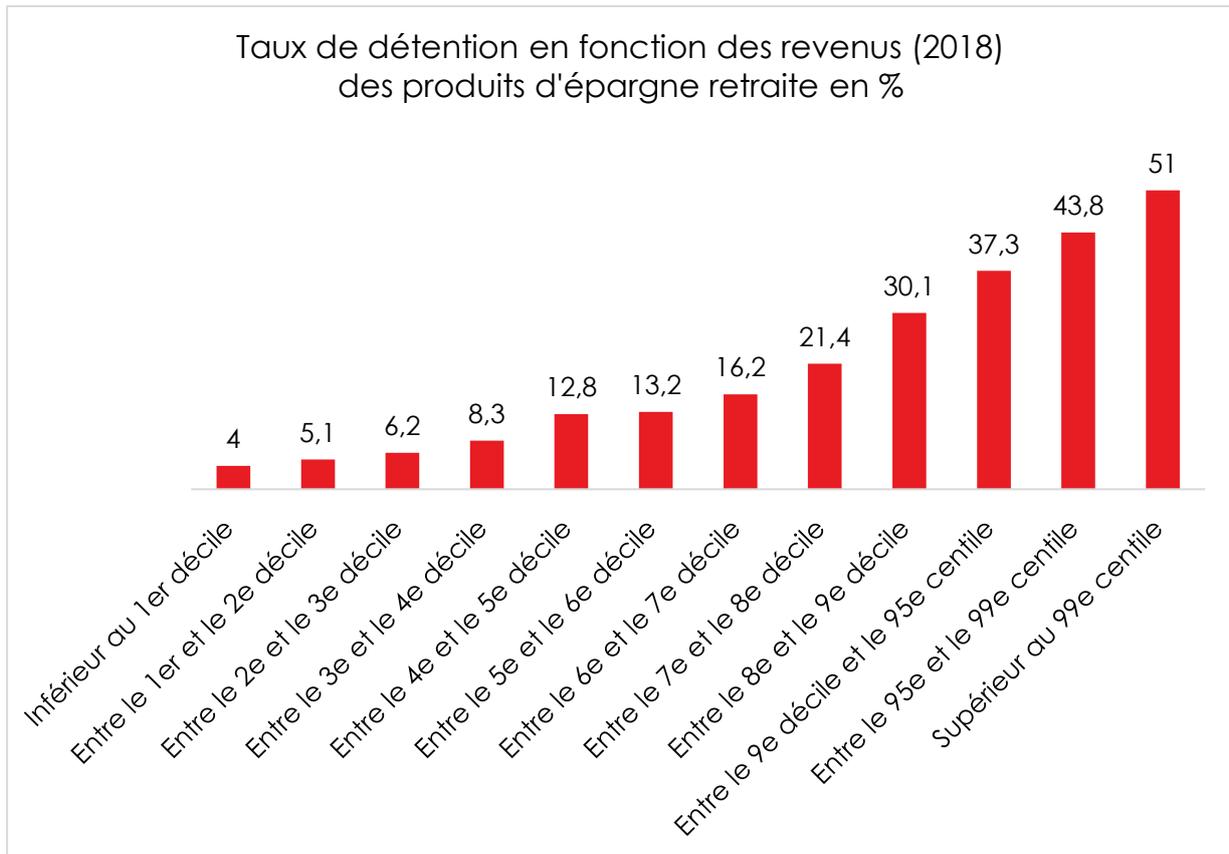


Cercle de l'Épargne – données INSEE

L'ÉPARGNE RETRAITE SOUSCRIT PAR LES MÉNAGES LES PLUS AISÉS

Les ménages dont le taux de remplacement à la retraite est le plus faible figurent parmi ceux dont les revenus sont les plus élevés. Il s'agit essentiellement de cadres supérieurs et d'indépendants. Ce sont ceux également qui disposent des plus fortes capacités d'épargne pouvant accepter d'en immobiliser une partie dans un produit tunnel. Le taux de

souscription atteint 51 % pour les ménages figurant parmi les 1 % le plus aisés et est supérieur à 40 % pour ceux du dernier décile. Il est simplement de 4 % pour les ménages se situant dans le premier décile. Les avantages fiscaux assortis aux produits d'épargne retraite incitent, par ailleurs, les ménages à forts revenus à en souscrire.

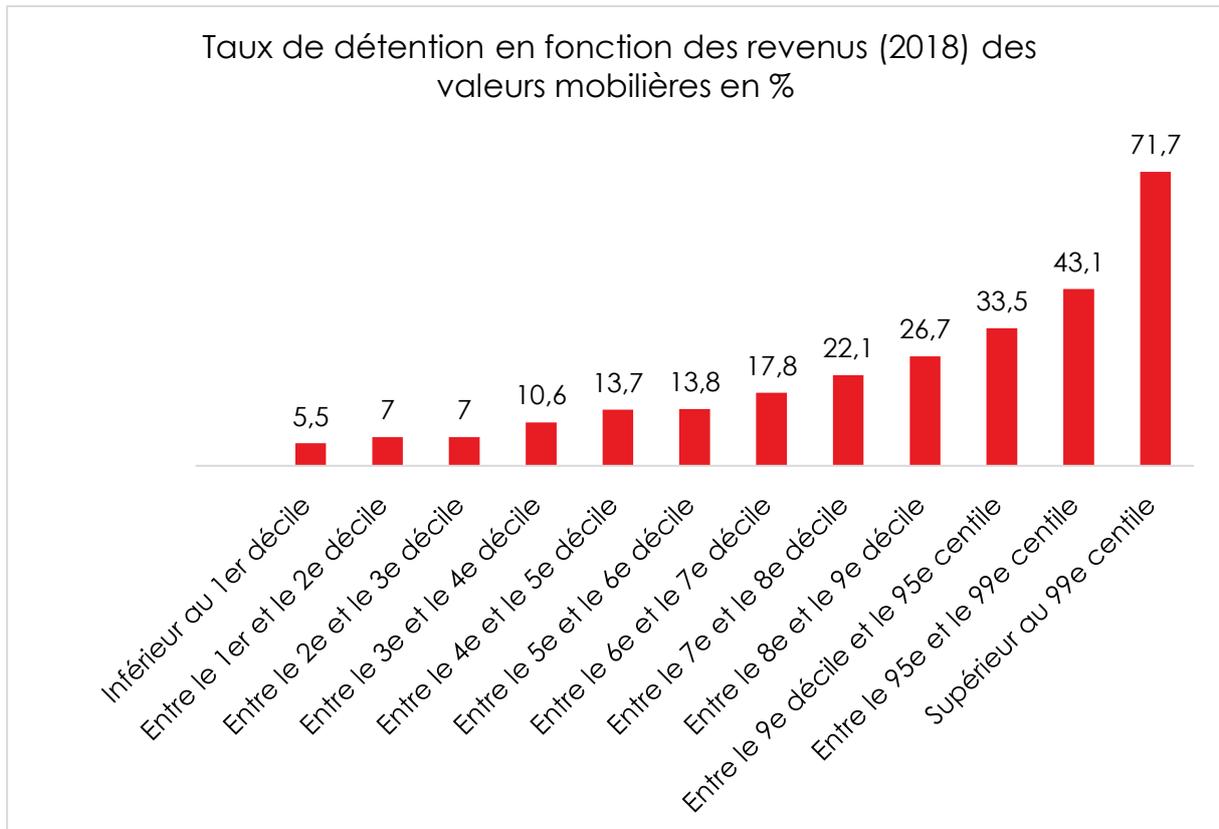


Cercle de l'Épargne – données INSEE

LES VALEURS MOBILIÈRES POSSÉDÉES PAR LES MÉNAGES LES PLUS AISÉS

Si l'assurance vie est largement diffusée, il n'en est pas de même pour les valeurs mobilières (actions, obligations). Seuls 15 % des ménages en ont acquis. Cette moyenne traduit imparfaitement le comportement des ménages en fonction de leurs revenus en matière de possession de valeurs mobilières. Le taux de

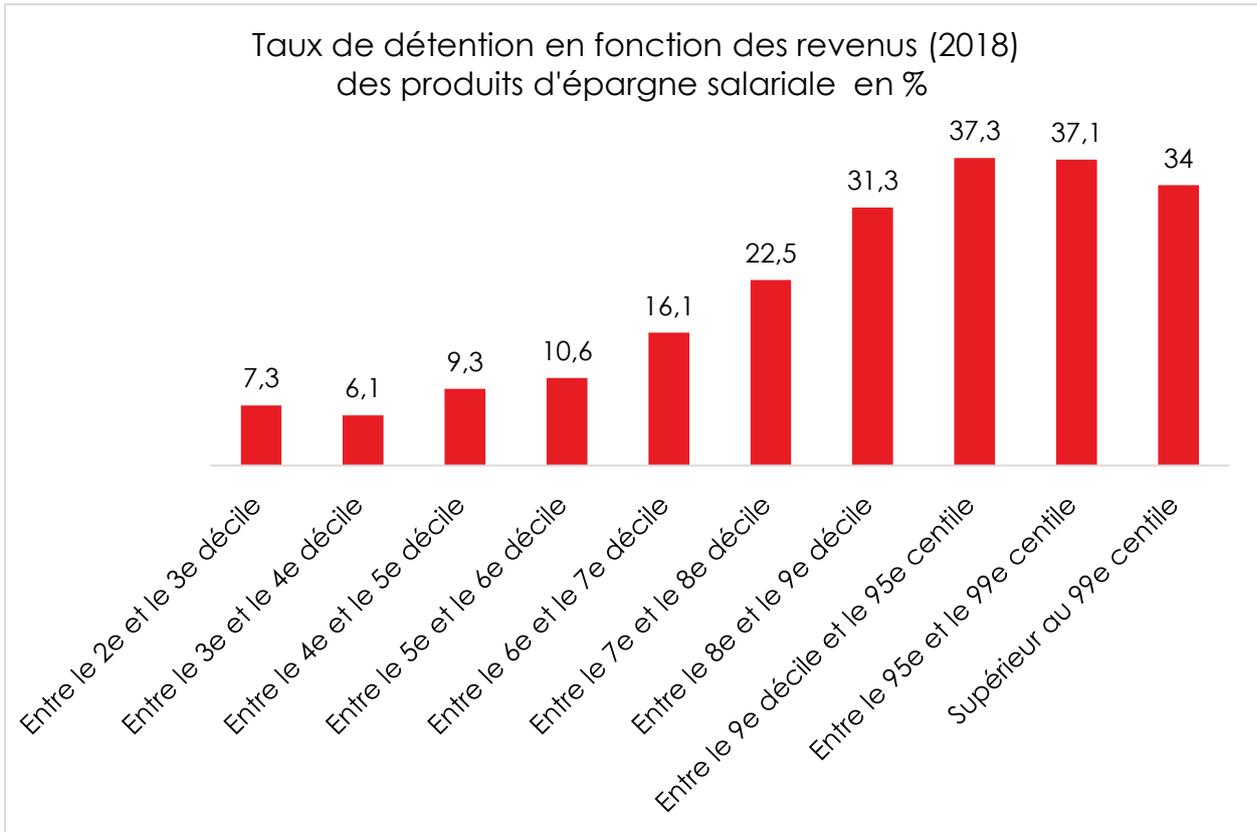
détention est inférieur à 10 % chez les 30 % des ménages les moins bien dotés en revenus. Il atteint près de 40 % chez les 10 % les mieux dotés et plus de 70 % pour le 1 % des ménages les plus aisés. La possession d'un Plan d'Épargne en Actions, 5 millions de titulaires en France, reflète également cette segmentation de la population.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Un salarié sur deux dispose d'au moins un produit d'épargne salariale. Les indépendants, les fonctionnaires, les agriculteurs n'y ont pas accès sauf exception. 35 % des ménages se situant dans le dernier décile ont au

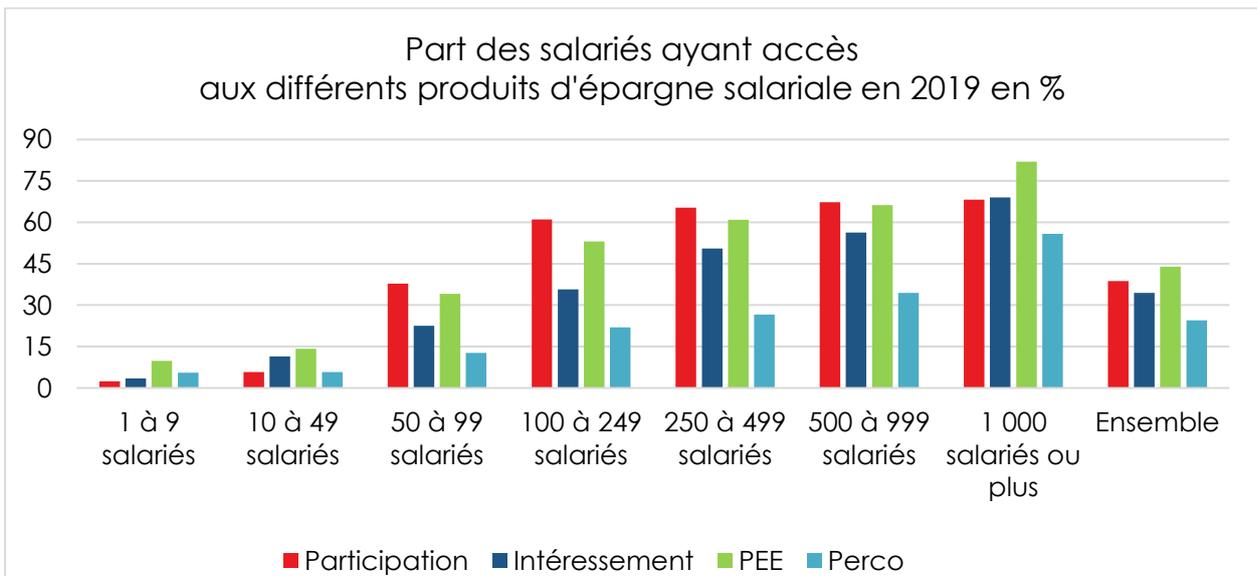
moins un produit d'épargne salariale contre moins de 10 % pour les 30 % des ménages les moins bien dotés.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Le taux de possession d'un produit d'épargne salariale dépend

essentiellement de la taille de l'entreprise.

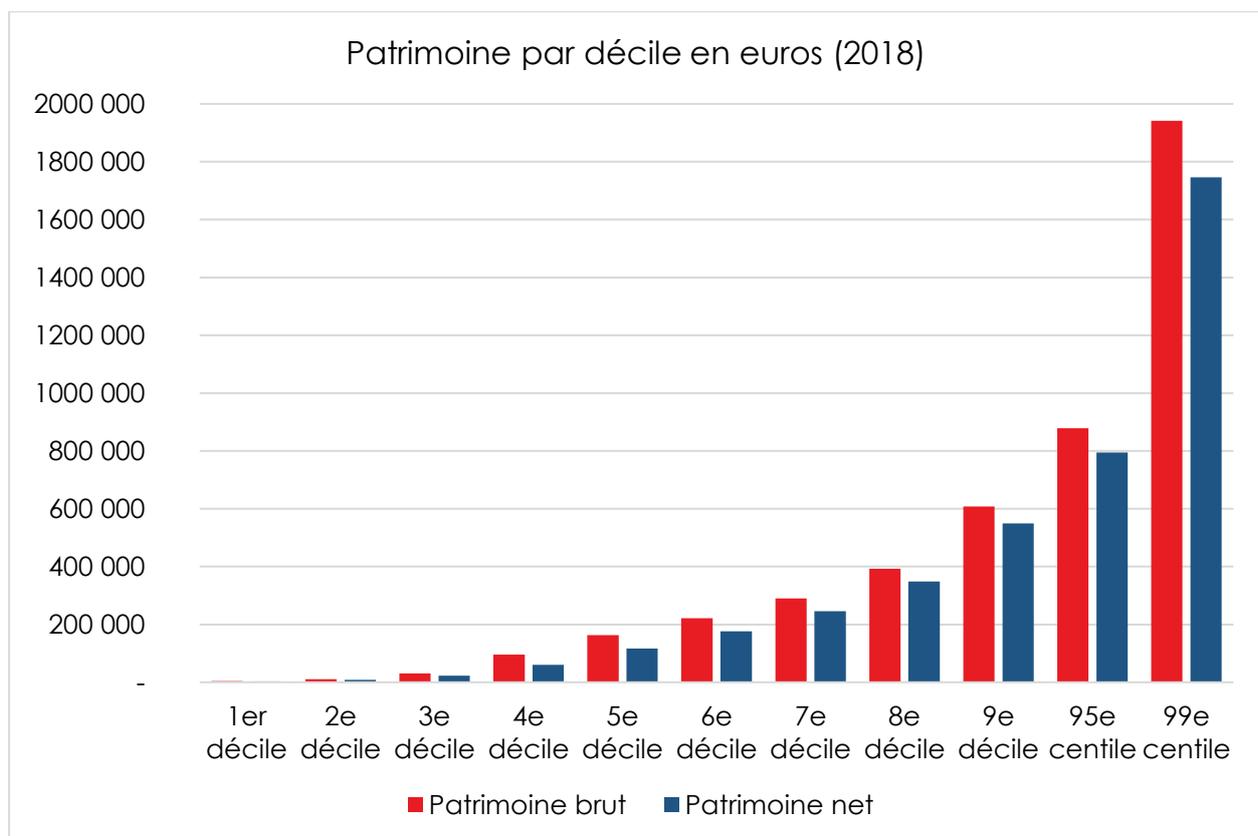


Cercle de l'Épargne – données DARES

LE PATRIMOINE, UNE RÉPARTITION INÉGALE

Le patrimoine brut passe de moins de 4 000 euros à près de 6 000 000 euros du 1^{er} au dernier décile de revenus. Le patrimoine des 1 % les mieux dotés atteint près de 2 millions d'euros. Ce

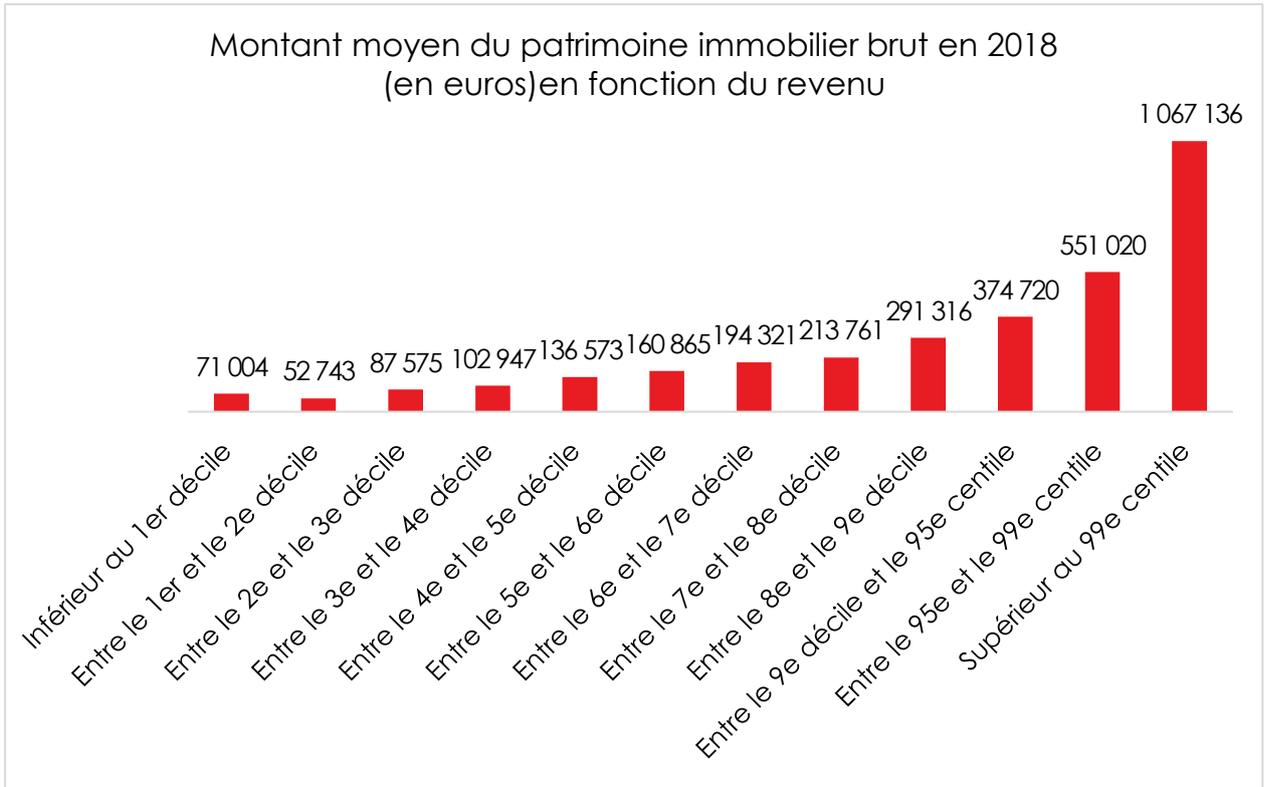
phénomène est lié au processus d'accumulation durant la vie, la forte valorisation de ces vingt dernières années des valeurs immobilières et mobilières et les successions dont bénéficient ceux qui sont déjà les mieux dotés.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Les inégalités de patrimoine entre les ménages sont stables par rapport à 2015. Le patrimoine brut des ménages est principalement constitué de biens immobiliers (61 %) et d'actifs financiers (20 %). L'âge est un déterminant majeur : le patrimoine net moyen (déduction

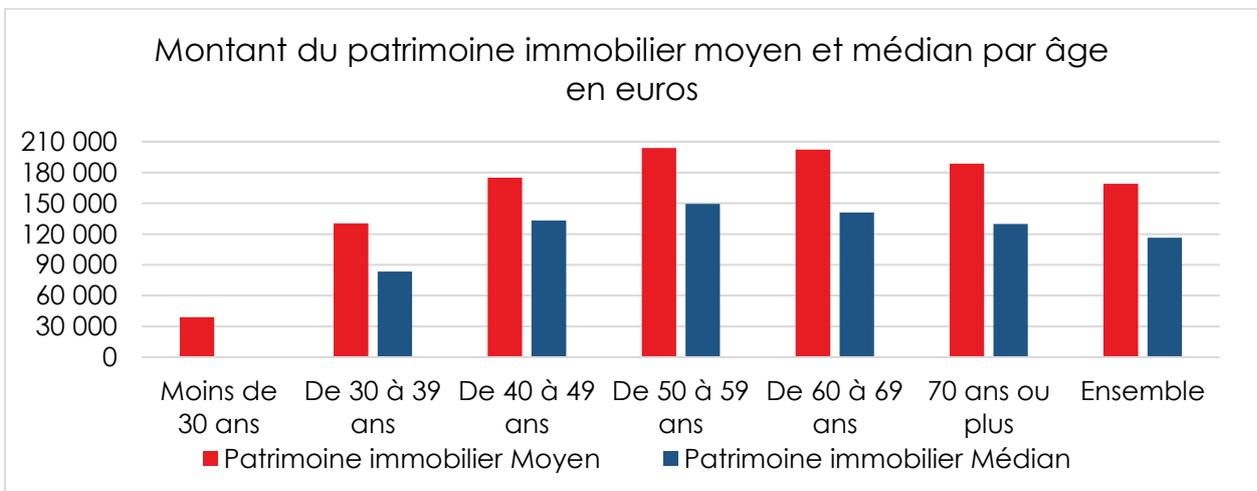
faite des emprunts en cours) passe de 38 500 euros pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans à 315 200 euros pour les ménages de sexagénaires. Plus de la moitié du patrimoine des ménages français est détenue par les plus de 55 ans.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Le montant du patrimoine immobilier moyen était, en 2018, de 169 000 euros, le patrimoine médian étant de 116 000 euros. Au-delà des revenus, le montant du patrimoine immobilier varie en fonction de l'âge.

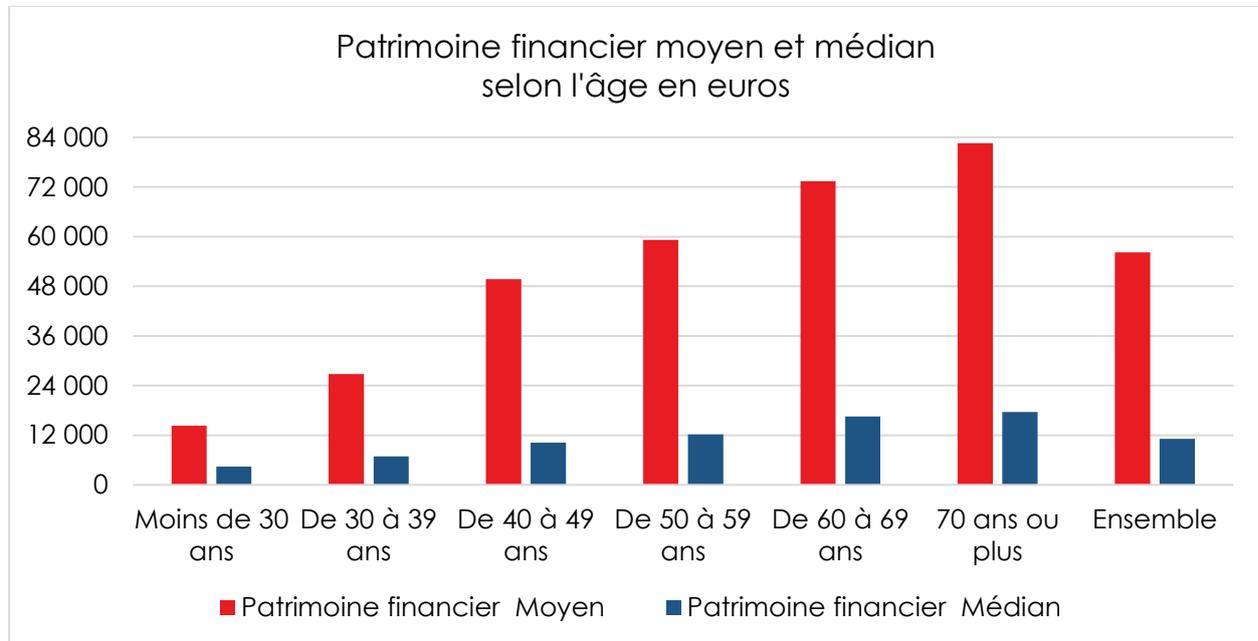
Les 50/70 ans, avec plus de 200 000 euros de patrimoine immobilier sont les principaux détenteurs.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Pour le patrimoine financier, les épargnants les mieux dotés ont plus de 70 ans (82 600 euros en moyenne).

Le processus d'accumulation et le bénéfice des héritages expliquent cette situation.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

L'épargne est avant tout constituée en France par les 20 % des ménages les plus aisés. La détention des produits d'épargne dépend de la nature de ces derniers. Le Livret A dépasse les frontières d'âge et de revenus, étant possédé par plus de 8 Français sur 10. L'assurance vie qui est le premier placement des ménages est particulièrement présente parmi

les cadres et les indépendants quand l'épargne retraite est avant tout un produit de niche au profit des contribuables les plus aisés, qui sont par ailleurs également ceux qui sont les plus exposés à la baisse de remplacement de leurs pensions. Les valeurs mobilières sont, de leur côté, très inégalement réparties. Elles sont l'apanage des classes sociales aisées.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercleredelegpargne.fr